



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Privas, le 13 avril 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

260 contrôles routiers Du 30 mars au 5 avril 2015 : 453 infractions

Entre le lundi 30 mars et le dimanche 5 avril 2015, les forces de l'ordre ont mis en place 260 contrôles routiers qui ont permis de relever 453 infractions sur les routes ardéchoises.

397 excès de vitesse ont été constatés ainsi que 28 alcoolémies.

27 permis de conduire ont été retirés et 40 véhicules ont été immobilisés lors de ces contrôles.

CONTACTS PRESSE :

Préfecture de l'Ardèche :

Cabinet - Service départemental de la communication interministérielle

Tél. : 04 75 66 50 16 ou 04 75 66 50 09

Courriel: pref-communication@ardeche.gouv.fr

